



BPJEPS ASEC



BPJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE / DEVENIR PROFESSIONNEL. LE DE L'ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaitent concevoir et animer des projets éducatifs, sociaux et culturels, accompagner des publics variés (enfants, adolescents, personnes fragilisées...) dans leur développement personnel et collectif, tout en valorisant les pratiques de l'éducation populaire

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

À l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS ASEC devra :

- Participer au fonctionnement et aux projets de sa structure
- Communiquer en situation professionnelle
- Identifier les besoins et les attentes des publics
- Concevoir, animer en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
- Encadrer tout public dans tout lieu en adaptant sa posture pédagogique
- Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein de sa structure en proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- Mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation éducative s'inscrivant dans le projet de la structure
- Valoriser les activités et les projets de sa structure

PRÉ-REQUIS

- Être âgé-e de 17 ans minimum (ou 16 ans, voire 15 ans, sous certaines conditions)
- Justifier à minima de 200 heures d'expérience en animation
- Avoir un niveau à l'écrit équivalent à celui du Baccalauréat
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent
- Valider les tests de sélection de PSL 76
- Certificat Médical : moins de 1 an à l'entrée en formation

PROGRAMME DE LA FORMATION



BC1

- **Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ de l'animation**

- Recueillir des informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ de l'animation
- Proposer de projets s'inscrivant dans le cadre de l'organisation de la structure en réponse à l'évolution des besoins des publics
- Organiser, mettre en œuvre et superviser la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure
- Transmettre des informations au sein de sa structure sur les publics accueillis
- Evaluer le projet

BC2

- **Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation**

- Informer et mobiliser des publics, et leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure
- Mettre en œuvre à destination des publics des actions de promotion, de valorisation des activités

BC3

- **Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure**

- Concevoir des séquences d'animation et de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- Accueillir des publics lors de séances d'activités
- Conduire et évaluer des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

BC4

- **Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

- Encadrer des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de vie quotidienne
- Préparer différents temps de la vie quotidienne et aménager les espaces existants
- Accompagner chaque personne et groupe dans les différents temps de la vie quotidienne

- **Le plus de la formation : CC ACM**

- Certification complémentaire qui s'obtient obligatoirement en complément d'un BP
- Organiser et évaluer les activités en ACM
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

ADAPTATION DE VOTRE PARCOURS : PROBLÈME DE HANDICAP, RESTRICTIONS

Notre **référénte handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

ÉQUIVALENCES

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC.

Renseignez-vous sur notre [site internet](#) ou contactez  formation76@profession-sport-loisirs.fr
 02 35 58 16 00

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les stagiaires-apprenti.e.s du BPJEPS ASEC alternent **cycles de formation en centre et stages en entreprise**, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi.

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec la spécialité choisie, **60% du parcours de formation se déroulant dans une structure (association ou collectivité) ayant une activité en relation directe avec la spécialité du BPJEPS.**

La réussite du parcours de formation de chaque apprenant passe par :

- L'appropriation du parcours par le stagiaire lui-même,
- Le développement de compétences propres à chacun permettant de valider le BPJEPS.

LA BOITE À OUTILS

- **le référentiel de certifications pour séquencer les apprentissages ;**
- **le projet d'animation propre à chaque stagiaire ;**
- **les livrets de suivi et d'évaluation** : outils d'échanges entre le stagiaire, son tuteur et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance ;
- **la multimodalité** : alternance de séances en présentiel et en distanciel, mises en situation professionnelle, temps de travail individualisé, utilisation d'une plate-forme de FOAD en synchrone et asynchrone, séances collectives et individuelles en visioconférence. 25% du parcours est réalisé en distanciel ;
- **les badges numériques** : valorisation des compétences développées par les apprenants.

MODALITÉ DE VALIDATION

- **Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ de l'animation**
 - La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
- **Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation**
 - La situation d'évaluation certificative du bloc compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.
- **Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure**
 - La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen de :
 - a) la production d'un document présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique composée a minima de 6 séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
 - b) une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales suivie d'un entretien.
- **Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**
 - La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.

CALENDRIER ET DURÉE

- BPJEPS ASEC Rouen + CC ACM : du 12/10/2026 au 30/09/2027
- BPJEPS ASEC Le Havre + CC ACM : du 19/10/2026 au 30/09/2027
- BPJEPS ASEC Dieppe + CC ACM : du 30/11/2026 au 23/11/2027

Formation du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MODALITÉS D'ENTRÉE / SORTIE

- ☒ Entrées et sorties à date fixe
- ☒ Individualisée
- ☐ Entrées et sorties cadencées

RYTHME

- ☒ Temps plein
- ☒ Temps partiel en cas d'allègement
- ☐ Temps partiel

PERSONNALISATION DU PARCOURS

- ☐ En groupe (non personnalisable)
- ☒ Mixte
- ☐ Individualisé
- ☐ Modularisé

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Un contrat d'alternance
- Un financement employeur / OPCO
- Un financement CPF Transition Professionnelle
- Un auto-financement
- AIF France Travail pour les demandeurs d'emplois ou personnes en CRP/CTP/CSP, cumulable avec le CPF
- Un financement de la Région Normandie réservé aux demandeurs d'emploi sortis de formation initiale depuis au moins 9 mois

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : animateur
Co de RNCP : 39926
Code CPF : en cours
Code Certif Info : 44067

• **Résultat attendu :**
Diplômant
Accessible en VAE

• **Publics :** Demandeurs d'emploi / Alternants / Salariés en poste / Personne en reconversion professionnelle

• **Niveau d'entrée minimum :**

Posséder un niveau III (CAP-BEP) voire un niveau IV (Bac) afin d'être en capacité de produire l'ensemble des dossiers attendus dans le cadre de la formation.

• **Conditions d'admission / Modalité de recrutement :**

- Admission après entretien
- Admission après tests (écrit/animation)
- Admission sur dossier

• **Responsable et contact :**
02.35.58.16.00

formation76@profession-sport-loisirs.fr

• **Inscription :**
Formulaire en ligne accessible sur notre site

LIEUX DE FORMATION

Dieppe : Maison des Associations de Dieppe, 14 rue Notre Dame, 76200 Dieppe

Le Havre : Education et Formation, 68 boulevard Jules Durand – 76600 Le Havre

Rouen : PSL 76, 2 rue d'Alembert, 76 140 Le Petit-Quevilly / MJC Grieu, 3 rue de Genève – 76000 Rouen